

DELIBERATIONS

LOYERS AU 01/01/2018 :

Majoration des loyers de 0,75 % au 01.01.2018 selon indice INSEE

→ *Accord du conseil*

PROPOSITIONS ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2018 :

- Agrandissement de la mairie dans les pièces du rez-de-chaussée de la crèche (après déménagement de celle-ci),
- Aménagement d'un logement au-dessus de la mairie dans les pièces de la crèche (également après déménagement).

1) SAVA : La Chanaz : Participation à réfection définitive de chaussée

2) Voirie :

Marquage au sol parking Mairie

Travaux budget CCBPD :

- * Chemin des Brudets (Vigne Brun) transfert 2017, 13 000 € TTC / CCBPD
- * Chemin des Verchères - continuation Trx 2016 -, 31 200 € TTC / CCBPD
- * + Frais div. BE (MOE) ... 3 500 € TTC / CCBPD

Dans le cadre des "amendes de police" : remplacement de certains panneaux de signalisation routière

3) Divers :

Adressage métrique : Achats et mise en place

Base : plaques de rues : 68 (avec poteaux, hors pose)

N° adresse : 110

(Voir pour intégration dans le dossier « amendes de police »)

Présentation du dossier technique par Frank VASSEUR.

TRAVAUX DES COMMISSIONS :

FLEURISSEMENT :

- Très prochainement, plantation des tulipes.

CCBPD :

- Remise aux conseillers du rapport 2016 du président de la CCBPD.

FESTIVITES :

- Cérémonie des vœux : vendredi 19 janvier 2018 à 19h

ACTION SOCIALE :

- Rappel du repas des aînés samedi 13 janvier 2018 à Frontenas : 146 personnes seront réunies pour les 3 communes Bagnols-Frontenas-Moiré.
- Vu le nombre croissant d'aînés, il est envisagé de porter progressivement l'âge des invités à partir de 75 ans au lieu de 70. Le conseil de MOIRÉ est favorable à cette proposition.

*COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOIRE
DU
12 Décembre 2017*

TOURISME :

- Rosés nuits d'été : suite à la réunion du 27 novembre à Bagnols et vu d'une part les difficultés à mettre en place les propositions de la commission tourisme de la CCBPD et d'autre part le peu d'intérêt des viticulteurs, cette manifestation portée par les communes de Bagnols, Frontenas, Moiré n'aura pas lieu cette année. La commune de MOIRE décorera cependant comme les années précédentes le village en rose.

DIVERS :

- Pendant les congés de notre agent technique, (du 20 décembre au 3 janvier) les conseillers Klaus GOOS, Régis LATHUILIERE et Gaëtan MOREL pourront être sollicités pour intervention en cas d'urgence (neige etc...)